

ENVIE DE PARTIR ?

C'est possible

Les dispositifs



SOMMAIRE

✚ Les Echanges interculturels	p 3
✚ Le Corps européen de solidarité (CES)	p 4
✚ Le Service civique international (SCI)	p 5
✚ Le stage en entreprise - dispositif OUAT	p 6
✚ Au Pair	p 7
✚ Le Programme vacances travail (PVT)	p 8
✚ Les Agences de placement	pp 9-10
✚ Le programme Région FAJE	p 11
✚ Les chantiers internationaux	p 12
✚ Les dispositifs de l'Office franco-québécois	p 13
✚ Mes démarches	p 14
✚ Mes notes personnelles	p 15



Échange interculturel

PRÉSENTATION

- ✚ Participer à un échange interculturel équivaut à s'inscrire dans un projet éducatif, interculturel et non formel
- ✚ Les groupes programment ensemble leur échange autour d'un thème d'intérêt commun avec des objectifs et des activités concertées avec tous les partenaires (jeunes, encadrants...).
- ✚ Des thèmes variés : Lutte contre les exclusions, le racisme et la xénophobie, diversité culturelle, art et culture, environnement, protection du patrimoine, médias et information des jeunes, santé, économie solidaire, sport, etc...

OBJECTIFS

- ✚ Les échanges de jeunes permettent à des groupes de jeunes de différents pays de se rencontrer et d'apprendre à mieux connaître leurs cultures respectives.
- ✚ Les échanges permettent d'établir un premier contact avec la réalité européenne.

PUBLIC CIBLE ET CONDITIONS D'ADMISSION

- ✚ Un groupe de 4 participants de 18 à 25 ans avec un nombre équilibré par pays et en respectant la parité filles/garçons
- ✚ Un séjour de 10 jours (jours de voyage inclus)
- ✚ Il nécessite l'implication des jeunes à toutes les étapes du projet (préparation, réalisation et évaluation).

DÉROULEMENT DU SEJOUR

- ✚ Avant son départ le/la jeune rencontre le Youth leader et les autres jeunes participants à l'échange
- ✚ Visites « touristiques » et activités ludiques
- ✚ Création d'un outil commun (vidéo, scénette, micro trottoirs, mime, objet, etc...)

COÛT ET PRISE EN CHARGE

- ✚ Participation du jeune entre 100 et 120 euros
- ✚ Le reste est pris en charge par les partenaires : trajet, logement, nourriture, assurance et rapatriement

Le Corps européen de solidarité - CSE

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Corps européen de solidarité est un des dispositifs du Programme européen Erasmus+, il en existe 2 types

- ✚ Le CSE court terme (2 semaines à 2 mois)
- ✚ Le CSE long terme (6 mois à un an)

C'est l'opportunité pour un(e) jeune d'avoir une expérience de vie dans un autre pays, de développer un projet individuel ou collectif dans un organisme à but non lucratif et de participer à des activités utiles pour la communauté d'accueil.

Chaque CSE fait l'objet d'un Contrat d'activité conclu entre la/le volontaire, la structure d'envoi et la structure d'accueil.

La/le jeune peut effectuer son CSE dans des domaines variés tels que l'art et la culture, le social, l'environnement, la lutte contre les discriminations, le sport, la protection du patrimoine, l'éducation...

Les pays éligibles pour ce programme concernent : les pays de l'Union Européenne et de l'Espace économique européen, les pays de l'Europe orientale et du Sud-est, les pays du Caucase ainsi que les pays du pourtour méditerranéen. Certains pays dans le monde sont également éligibles mais avec des places très limitées.

OBJECTIFS

Concrètement, le CSE permet au jeune de participer à un projet tout en s'immergeant dans une culture différente de la sienne ce qui lui fait développer certaines capacités comme :

- ✚ L'apprentissage d'une nouvelle langue,
- ✚ L'acquisition de compétences spécifiques selon le projet choisi,
- ✚ L'ouverture d'esprit et l'autonomie.

Au retour le jeune reçoit un Youth Pass, c'est-à-dire un certificat individuel permettant de valoriser l'éducation non formelle générée par sa participation à un projet.

PUBLIC CIBLE ET CONDITIONS D'ADMISSION

- ✚ Avoir entre 17 et 30 ans
- ✚ Résider légalement dans un pays programme
- ✚ Aucun critère de diplôme ou de formation n'est requis

Pour bénéficier de ce dispositif européen les jeunes doivent entreprendre certaines démarches comme la recherche d'une structure d'envoi et d'accueil dans la base de données du PEJA ou bien bénéficier d'un projet pré-subventionné.

DÉROULEMENT DU SEJOUR

- ✚ Avant son départ la/le jeune bénéficie d'une formation en France avec les futurs volontaires,
- ✚ Elle/Il bénéficie de cours de langue sur place,
- ✚ Elle/Il travaille en moyenne 35h par semaine dans le pays d'accueil.

COÛT ET PRISE EN CHARGE

La subvention du PEJA couvre les frais liés au projet (hébergement, restauration, transport local, formation, soutien, cours de langues, tutorat...) versée à l'organisation coordinatrice ainsi que la protection sociale des volontaires.

- ✚ La participation du jeune concerne le trajet aller/retour à hauteur de 30% du coût total.

Service civique international – SCI

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Le Service civique international est géré par l'Agence nationale française de Service civique. La/le jeune s'engage sur des missions de solidarité, de santé, d'éducation pour tous, de culture et de loisirs, d'environnement, de mémoire et citoyenneté et sur des missions d'intervention d'urgence ; ce sont les 7 grands thèmes retenus par l'Agence.

Les pays éligibles sont les pays de l'Union européenne, de l'Espace économique européen et certains pays du monde (Canada, Asie, Afrique et Moyen-Orient)

Chaque SCI fait l'objet d'un Contrat d'activité conclu entre la/le volontaire, la structure d'accueil et l'Agence nationale.

OBJECTIF

Le Service civique doit constituer pour les volontaires une étape d'apprentissage de la citoyenneté et de développement personnel.

Les compétences acquises lors d'un service civique en rapport avec le contenu d'un diplôme sont prises en compte au titre de la Validation des acquis de l'expérience (VAE)

L'objectif est aussi de faire émerger une génération de personnes engagées.

LES CONDITIONS D'ADMISSION

- ✚ Avoir entre 18 et 25 ans
- ✚ Être de nationalité française ou ressortissant de l'Union européenne ou résidant depuis au moins 1 an en France
- ✚ Être disponible de 6 à 12 mois
- ✚ Résider en Région PACA
- ✚ Ne pas avoir déjà effectué une mission en Service civique, y compris en France
- ✚ Aucun critère de diplôme ou de formation n'est requis

DÉROULEMENT DU SEJOUR

- ✚ Avant son départ, la/le jeune bénéficie d'une formation (interculturalité, langue, hygiène et sécurité)
- ✚ Elle/il travaille 24h/semaine

COÛT ET PRISE EN CHARGE

- ✚ A la charge du jeune
 - Le logement, souvent en colocation entre 250 et 350 € / mois
 - Le billet aller/retour
- ✚ Prise en charge par les partenaires
 - La protection sociale et le rapatriement. La période de SCI est prise en compte pour la retraite.
- ✚ Indemnité mensuelle versée au jeune
 - 473.04 € versés par l'Agence de service des paiements de l'État
 - 107.58 € versés par la structure partenaire

Stage en entreprise Programme OUAT

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Le dispositif OUAT permet d'effectuer un stage en entreprise à l'étranger de 13 semaines non rémunéré.

Il est cofinancé par l'Union européenne et géré par l'Agence Erasmus+.

Les destinations possibles sont : Malte, l'Irlande, l'Espagne, le Portugal et l'Estonie. Cependant, d'autres destinations restent possibles.

OBJECTIF

Permettre à des jeunes soit de valider un projet professionnel soit de découvrir des secteurs d'activité.

C'est aussi l'occasion de perfectionner une langue étrangère.

LES CONDITIONS D'ADMISSION

- ✚ Être inscrit dans une Mission locale, membre du Consortium
- ✚ Être de nationalité française
- ✚ Avoir une réelle envie de valoriser son CV par une expérience à l'étranger
- ✚ Avoir une capacité d'autofinancement ou être indemnisé par Pôle emploi
- ✚ Être mobile et autonome

DÉROULEMENT DU SEJOUR

- ✚ Avant le départ, participer à une journée de formation
- ✚ Logement en famille d'accueil ou en colocation
- ✚ C'est la structure porteuse de projet qui gère tout (billets d'avion, recherche de logement, recherche d'entreprise...)

COÛT ET PRISE EN CHARGE

Prise en charge :

- ✚ Transport aller/retour
- ✚ Hébergement
- ✚ Accueil à l'arrivée
- ✚ Suivi assuré par un tuteur
- ✚ Assistance 24h/7 jours
- ✚ Licence linguistique avec cours en ligne pendant toute la mobilité

A la charge du jeune :

- ✚ Co-financement de 300 €
- ✚ Transport local
- ✚ Repas
- ✚ Frais personnels

Au Pair

PRÉSENTATION

Le placement « Au Pair » est un accord au terme duquel un(e) jeune va effectuer un séjour dans un pays étranger pour améliorer ses connaissances en langue.

Elle/Il va être accueilli(e) pendant une période déterminée comme membre d'une famille d'accueil.

En contrepartie, la personne « Au Pair » s'occupera des enfants de la famille.

LES CONDITIONS D'ADMISSION

- ✚ Avoir entre 18 et 30 ans,
- ✚ Avoir de l'expérience avec les enfants,
- ✚ Avoir le permis de conduire (pour les États-Unis uniquement)
- ✚ Être disponible 6 mois minimum (2 à 3 mois en été)
- ✚ Ne pas fumer,
- ✚ N'être ni marié, ni avoir des enfants.

DÉROULEMENT DU SEJOUR

- ✚ La/Le jeune doit s'occuper des enfants et de certaines tâches ménagères, environ 20 à 30 h par semaine (pour les États-Unis 40h par semaine). En contrepartie la famille doit nourrir, loger la/le jeune dans une chambre individuelle, lui trouver des cours de langue dans la mesure du possible et lui donner de l'argent de poche (varie selon les pays de destination).
- ✚ Afin de s'assurer que la famille soit recommandable il est conseillé de faire appel à une agence de placements agréée qui se charge de sélectionner les familles.

COÛT ET PRISE EN CHARGE

- ✚ Le billet aller/ retour est au frais de la/le jeune.
- ✚ Attention, des agences proposent des familles de placement pour un prix pouvant aller jusqu'à 400€.
- ✚ Souscrire une assurance maladie, assurance accident et responsabilité civile.

Programme vacances travail - PVT

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Le programme vacances-travail (PVT) est un dispositif qui offre à tous les jeunes Français la possibilité de s'expatrier pendant un an à la découverte d'un pays étranger, tant sur le plan culturel que professionnel, grâce à une délivrance de visa simplifiée.

- ✚ Le Canada (2 ans), le Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, Hong-Kong, Taïwan, Argentine, Corée du Sud, Chili, Colombie, Mexique, Uruguay et Belgique sont les pays avec lesquels la France a signé des accords et, permettent donc aux jeunes Français de travailler pour une durée d'un an dans un de ces pays (l'accord avec le Brésil n'est toujours pas actif et Le PVT en Russie est très compliqué à mettre en œuvre)
- ✚ La demande de visa doit être faite soit :
 - ✚ Sur le site www.pvtistes.net
 - ✚ Après de la représentation diplomatique ou consulaire en France du pays d'accueil.

PUBLIC CIBLE ET CONDITIONS D'ADMISSION

- ✚ Avoir entre 18 et 30 ans avant la date du dépôt de la demande de visa (35 ans pour le Canada)
- ✚ Ne pas être accompagné d'enfants à charge
- ✚ Être titulaire d'un passeport français ou en cours de validité
- ✚ Être en possession d'un billet de retour ou de ressources financières suffisantes pour acheter le billet de retour
- ✚ Disposer de ressources financières nécessaires pour subvenir aux besoins au début du séjour (le montant minimal des ressources est fixé chaque année par les Etats signataires)
- ✚ Justifier de la possession d'une assurance privée couvrant tous les risques liés à la maladie, la maternité, l'invalidité, l'hospitalisation et le rapatriement pour la durée du séjour,
- ✚ Avoir un casier judiciaire vierge.
- ✚ 1 PVT par pays, donc possibilité de faire 2 PVT dans 2 pays différents.

Il est conseillé d'entreprendre les démarches suffisamment à l'avance, aussi bien pour la demande de visa (**Attention, loterie pour le Canada**) que pour la réservation des vols.

DÉROULEMENT DU SEJOUR

- ✚ Le visa prend effet quand la/le jeune entre dans le pays d'accueil et a une validité d'un an
- ✚ C'est une des manières les plus autonomes pour partir à l'étranger, ainsi le déroulement du séjour varie d'un jeune à l'autre

COÛT ET PRISE EN CHARGE

- ✚ Aucune prise en charge n'est disponible pour ce type de séjour
- ✚ La/le jeune doit disposer de ressources financières pour couvrir ses dépenses, environ 3 000 / 4 500 euros
- ✚ Coût du visa : 350 €, non remboursé si le permis n'est pas accepté.

Attention : attendre d'avoir le visa avant de souscrire à l'assurance et d'acheter le billet aller.

Agences de placement

Agence Breakaway – Royaume-Uni – Irlande

L'agence propose des postes dans tous les secteurs d'activité
Avec le programme « Formule in Live » la/le jeune bénéficie d'un accompagnement pour la durée du contrat.

Public

- 18 - 25 ans

Pré-requis

- Diplômé(e) ou non dans le secteur d'activité ciblé
- Expérience ou non dans le secteur d'activité ciblé
- Quelques notions d'anglais
- Motivation et volontaire

Postes proposés

- Tous les postes de l'hôtellerie / restauration dans des hôtels de 2 à 5 étoiles
- Tous les postes, hors poste de cadre, d'un secteur d'activité (fonction du niveau de langue)

Convention

- Nécessaire pour un séjour supérieur à 2 mois

Indemnité et avantages

- Indemnité entre 100 et 200 €
- Logement et nourriture gratuits si le secteur ciblé est celui de l'hôtellerie / restauration
- Être à proximité du meilleur collègue du Royaume-Uni pour prendre des cours d'anglais : horaires de travail aménagés pour suivre les cours

Ce qui est à charge pour la/le jeune

- L'inscription au programme : 590 €
- Le billet Aller/retour
- Le logement en famille d'accueil si le secteur n'est pas l'hôtellerie / restauration
- Les déplacements
- Les cours d'anglais : 7 € / heure

Agence Multilingua Jobs WordlWide – Grèce, Espagne et Portugal

L'agence est spécialisée dans le télétravail.
Entretien d'embauche par téléphone ou Skype.

Public

- 18 - 35 ans

Pré-requis

- Diplômé(e) ou non dans ce secteur
- Expérience ou non dans le secteur
- Niveau d'anglais minimum B2

- Une approche réfléchie et ambitieuse
- Excellente capacité de communication
- Assurance et esprit d'équipe
- Bonne gestion du stress
-

 **Postes proposés**

- Téléconseiller / Télévendeur – Service clientèle
- Commercial – Service clientèle
- Chargé de comptes d'entreprises clientes

 **Contrat de travail**

- CDD de 3 à 6 mois
- CDI

 **Salaire**

- Rémunération entre 1 360 et 1 700 € brut par mois

 **Ce qui est à charge pour la/le jeune**

En fonction du poste, les aides financières varient

Programme FAJE PACA

Bac + 2 et plus

PRÉSENTATION

Le dispositif FAJE mis en place par la Région, permet chaque année, à de jeunes diplômé-e-s d'un bac+2 et plus, d'effectuer une mission de plusieurs mois au sein d'une entreprise ou d'une association située à l'étranger après une formation préalable de huit semaines.

PUBLIC CIBLE ET CONDITIONS D'ADMISSION

- ✚ Le programme FAJE s'adresse aux jeunes diplômé-e-s
 - Bac+2 et plus et moins de 30 ans
 - A la recherche d'un 1^{er} emploi
 - Inscrits dans un Pôle emploi régional
- ✚ Le diplôme doit avoir été obtenu depuis au moins trois ans dans un établissement d'enseignement de la région.
- ✚ Lors de la mission, elles/ils sont stagiaires de la formation professionnelle non rémunérée.
- ✚ Pour s'inscrire au programme FAJE, les jeunes doivent impérativement se présenter à l'une des réunions publiques d'information, les dossiers de candidatures ne sont remis qu'à cette occasion. Les dates de réunions sont indiquées sur le site du Conseil régional dès qu'elles sont déterminées.

DÉROULEMENT DU SEJOUR

Le programme se déroule en deux étapes :

- ✚ Une première étape de formation et d'accompagnement d'une durée de 8 semaines où les jeunes réalisent un bilan personnel et professionnel, vérifient l'opportunité d'un stage à l'étranger et sont aidés dans leurs recherches et leurs négociations par le CESI (organisme de formation) ;
- ✚ Une deuxième étape, pour ceux dont les projets sont retenus, durant laquelle les jeunes partent effectuer une mission de six mois dans une entreprise ou une association située à l'étranger.
- ✚ Tous les pays du monde sont éligibles, sauf la France, les territoires d'Outre-mer, Andorre et Monaco

COÛT ET PRISE EN CHARGE

Le montant de l'aide accordée dans le cadre du programme FAJE est réparti comme suit :

- ✚ Préparation du projet :
 - Environ 350 € par mois pour les jeunes qui ne perçoivent pas d'allocations Pôle emploi.
- ✚ Stage à l'étranger :
 - 700 € par mois,
 - 500 € maximum pour l'aide au voyage
 - 300€ maximum pour le visa
- ✚ La région assure la protection sociale
- ✚ Stage sur un territoire de coopération PACA :
 - 500 € par mois

Les Chantiers internationaux

PRÉSENTATION

- ✚ Un chantier de jeune, c'est la réalisation d'un travail bénévole avec une équipe internationale.
- ✚ Les chantiers s'inscrivent dans une dynamique locale et œuvrent pour l'intérêt général dans des domaines tels que la sauvegarde du patrimoine, la protection du patrimoine, l'amélioration de l'habitat ou de l'équipement collectif, etc...
- ✚ Des responsables pédagogiques et techniques assurent l'encadrement sur le terrain.
- ✚ Des activités sportives et culturelles complètent généralement les séjours.

LES CONDITIONS D'ADMISSION

- ✚ Aucune condition particulière
- ✚ Avoir 18 ans (les mineurs peuvent être acceptés mais cela dépend de l'association)

DÉROULEMENT DU SEJOUR

- ✚ Durée du séjour varie d'une semaine à un mois que ce soit en France ou à l'étranger
- ✚ La durée du travail hebdomadaire est de 30 à 35 h en général
- ✚ Les participants sont hébergés et nourris sur place
- ✚ Les chantiers se déroulent principalement entre le mois de juin et d'octobre et parfois durant les vacances scolaires

COÛT ET PRISE EN CHARGE

- ✚ Les tarifs pratiqués sont variables selon les associations, la nature, la durée et le lieu du chantier
- ✚ Une adhésion à l'association est obligatoire
- ✚ Les coûts sont à la charge du participant (entre 260 et 460 euros plus le trajet)

Programme de l'Office franco-québécois – OFQJ

PRÉSENTATION

L'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) contribue au rapprochement des jeunes françaises et québécoises par la mise en œuvre de programmes de mobilité axés sur le développement et le perfectionnement professionnels, dans les secteurs économique, culturel, académique et social, tout en favorisant les découvertes interculturelles et le maillage des réseaux.

PUBLIC CIBLE

- ✚ Public : 18 – 35 ans pour tous les programmes
- ✚ Nationalité : française ou résider en France depuis plus d'un an (passeport obligatoire)

Programme pour étudiants et apprentis

Stage lié aux études

- ✚ Niveau : jusqu'à Bac + 5,
- ✚ Durée : 1 à 12 mois.
- ✚ Conditions :
 - ✓ Avoir une offre de stage au Québec
 - ✓ Obtenir un permis de travail délivré par l'ambassade du Canada dans la catégorie EIC - "Stage Coop International"
 - ✓ Ne pas avoir déjà participé au programme EIC "Stage Coop International"
 - ✓ Disposer de ressources financières suffisantes pour subvenir à ses besoins pendant la durée du stage (2 500 \$CAD / environ 1 620 €)
 - ✓ Être inscrit dans un établissement ou centre de formation
 - Si entente entre établissement et Québec : versement d'une contribution forfaitaire de 590 € (en basse saison), la prestation de l'OFQJ comprend notamment un vol aller/retour, une assistance et assurance complémentaire valable pour toute la durée de votre stage, et notre service d'accompagnement.
 - Si pas d'entente : Vous pouvez bénéficier d'une bourse de l'OFQJ d'un montant de 200 € ainsi que d'un accompagnement personnalisé.

Job d'été

- ✚ Durée : 3 mois maximum entre le 1^{er} mai et le 30 septembre
- ✚ Conditions :
 - ✓ Obtenir un CDD de 3 mois maximum pendant la période
 - ✓ Être inscrit dans un établissement d'enseignement ou un centre de formation

Programme pour jeune demandeur d'emploi

Stage de perfectionnement en accord avec Pôle emploi

- ✚ Public :
 - ✓ Demandeurs d'emploi (indemnisés ou non par Pôle Emploi)
 - ✓ Personnes en formation professionnelle continue
 - ✓ Jeunes suivis par une Mission locale
- ✚ Durée : Stage dans une entreprise québécoise de 2 à 12 mois
- ✚ Conditions :
 - ✓ Avoir une offre de stage au Canada, en lien avec votre diplôme
 - ✓ Ne pas avoir déjà participé au programme "Stage lié aux études"
 - ✓ Possibilité de garder ses indemnités de chômage (ARE)

Mes démarches

1^{ère} étape :

Je prends rendez-vous avec la conseillère mobilité de la Mission locale.

2^{ème} étape :

Je définis mon projet avec elle.

3^{ème} étape :

La conseillère me propose des offres qui peuvent correspondre à mes attentes et mes envies.

Quels dispositifs me correspondent ?	Pourquoi je souhaite m'engager ?
Dans quel pays je souhaite partir ?	Que représente la mobilité pour moi ?
A partir de quand (date/période) ?	Pourquoi cette mission ?
Combien de temps ?	Que vais-je apporter à la structure d'accueil ?
Quels sont mes savoir faire ?	Que va m'apporter le projet ?
Quel est le lien avec mon projet professionnel ?	Quelles sont mes compétences en lien avec le projet?

4^{ème} étape :

- ✚ Une offre de mobilité m'intéresse : je fournis un CV, une lettre de motivation, en français et au besoin prévoir aussi un CV et une lettre de motivation en anglais ou dans la langue du pays d'accueil (souvent demandé : allemand, espagnol, italien).
- ✚ Aucune offre ne me convient et j'attends les futures offres que la conseillère me communiquera, tout en n'hésitant pas à la relancer soit en me déplaçant à la Mission locale, soit par mail ou par téléphone.

5^{ème} étape :

La conseillère fait parvenir les documents que je lui ai fournis (CV, lettre de motivation) et m'inscrit pour une information collective.

6^{ème} étape :

Je participe à une information collective dans les locaux des partenaires.

7^{ème} étape :

J'attends le retour positif ou non du partenaire pour savoir si je participe ou non au projet.

NOTES



Contact

Catherine Guilleray
Mission Locale du Pays Salonais

50 rue Saint Lazare
13300 SALON-DE-PROVENCE

Tél : 04 90 56 28 21
Mail : doc@ml-salon.fr
Web : www.ml-salon.org

Horaires d'ouverture

Sans rendez-vous du lundi au vendredi
9h00 – 12h30
13h00 – 17h00

Mission locale du pays salonais

50 rue St Lazare

13300 Salon-de-Provence

04 90 56 28 21

contact@ml-salon.fr



Mission locale du pays salonais



ml-salon.org



MLPSSalon



mission_locale_pays_salonais



Les 19 communes du territoire de la Mission locale du pays